



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports**

Direction des routes d'Île-de-France

**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'AGENTS D'EXPLOITATION DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT
BRANCHE « Route bases aériennes »**

AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

Vu le décret n° 91-393 du 25 avril 1991 portant dispositions statutaires applicables au corps des Personnels d'Exploitation des Travaux Publics de l'État,

Service recruteur

Le service où l'emploi est à pourvoir est la **Direction Interdépartementale des Routes Île-de-France** dont le siège est situé à Créteil.

La Direction interdépartementale des routes est un service déconcentré du ministère de la transition écologique. Ce service assure l'entretien, l'exploitation et la gestion du réseau routier de l'État.

Présentation des missions d'agents d'exploitation des travaux publics de l'État

- Les agents d'exploitation des Travaux Publics de l'État sont des fonctionnaires de l'État, affectés au ministère de la transition écologique. Ils assurent le service public de la route (réseau des autoroutes non concédées et des routes) et sont chargés de l'exécution de tous travaux d'exploitation et d'entretien de ces routes.
- Ils assurent également la surveillance du réseau : patrimoine, viabilité et sécurité. Ils sont chargés de l'exploitation de la route (intervention sur accident, mise en place de déviation ...), de l'entretien courant des chaussées, des dépendances (fauchage notamment), du service hivernal (salage et déneigement des routes).
- Ils peuvent être appelés, en raison des nécessités, à exécuter, en dehors de leur horaire normal de travail, un service de jour, de nuit, les dimanches et jours fériés.

Nombre de poste à pourvoir

Le nombre de postes à pourvoir au sein de la Direction Interdépartementale des routes d'Île-de-France est de **1**. Ce poste est à pourvoir dans le centre d'entretien et d'intervention suivant :

- Rozay-en-Brie,

Date prévue du recrutement

La date prévue du recrutement entre le **1^{er} et le 31 décembre 2021**.

Nature du contrat :

Stage minimum d'un an avant titularisation

38h30 avec RTT, des astreintes à assurer et possibilité d'heures supplémentaires.

Contenu du poste

Le poste consiste à :

- participer à l'exploitation de la route (surveillance générale du réseau, service hivernal, service estival ...);
- exécuter divers travaux d'entretien des chaussées, des ouvrages d'art et leurs dépendances pour le compte de l'État ;
- participer aux interventions d'urgence et de sécurité ;
- participer à l'information des usagers ;
- poser des signalisations permanentes et temporaires ;

L'activité s'exerce la plupart du temps en plein air. Cette activité s'exerce majoritairement en équipe sous la responsabilité d'un chef d'équipe d'exploitation encadrant.

Les missions décrites ci-dessus sont soumises à des astreintes, voire à du travail de nuit, et à du travail en horaires décalés et hors jours ouvrables.

Rémunération d'un agent d'exploitation

Le traitement brut : 1557,08€ brut/mois hors primes et astreintes.

Modalités de candidature

Les candidats devront présenter un dossier de candidature qui devra comporter obligatoirement les éléments suivants :

1) une lettre de candidature et de motivation

La lettre de motivation doit faire apparaître les éléments qui permettent au candidat de montrer qu'il est en capacité d'accomplir les fonctions d'agent d'exploitation. Elle doit aussi faire apparaître sa volonté d'entrer dans la fonction publique.

2) les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques.

3) un curriculum vitae détaillé incluant le niveau scolaire, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

Le curriculum vitae doit faire apparaître la formation initiale et continue suivie par le candidat ainsi que ses expériences professionnelles.

4) Indication de la possession ou non des différents permis de conduire (fournir impérativement une copie) et les CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité, précisez lesquels et fournir impérativement une copie) :

Le dossier accompagné des pièces justificatives éventuelles doit être exclusivement :envoyé par courrier avant le **vendredi 05 novembre 2021** (cachet de la Poste faisant foi)

ou déposé directement à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **vendredi 05 novembre 2021 à 16 h 00**.

Adresse d'envoi ou de dépôt du dossier :

DRIEAT IF/ Direction Interdépartementale des Routes d'Île-de-France
Secrétariat général délégué
Bureau de la formation concours recrutement
15/17, Immeuble ARISTOTE- rue Olof Palme – 94000 CRETEIL
Téléphone 01 46 76 87 58 / 01 46 76 88 28/87 62

Par courriel : bfcr.bfcr.sgd.driat-if@developpement-durable.gouv.fr

Tout dossier déposé après le vendredi **05 novembre 2021 à 16 h 00** ou ayant un cachet de la Poste après cette date sera refusé.

Modalités de sélection des dossiers

Les dossiers transmis sont tous examinés par la commission de sélection. Au terme de cet examen, la commission établit par ordre alphabétique la liste des candidats sélectionnés pour passer l'entretien. Les candidats non sélectionnés recevront une lettre de refus.

Modalités de déroulement de l'entretien

L'entretien aura lieu sauf modifications éventuelles à la Direction Interdépartementale des Routes d'Île de France entre le **24 et 26 novembre 2021**.

Cet entretien portera sur les expériences personnelles et professionnelles ainsi que sur la motivation et la capacité d'adaptation à l'emploi offert.

Il se déroulera sur vingt minutes pendant lesquelles la commission vérifiera l'aptitude du candidat à accomplir les missions qui lui seront confiées.

Les candidats devront être porteurs d'une pièce officielle d'identité, avec photographie, et de leur convocation qu'ils devront présenter à toute réquisition, sous peine d'exclusion.

Modalités de déroulement du test pratique

Le test aura lieu, sauf modifications éventuelles, à la Direction Interdépartementale des Routes d'Île-de-France entre le **24, 25 et 26 novembre 2021**.

Ce test, d'une durée d'une heure maximum, portera sur une mise en situation simple de travail, notamment en équipe, susceptible d'être confié à un agent d'exploitation des TPE, qui permettra aux membres de la commission d'apprécier l'endurance du candidat et sa capacité à faire face aux différentes situations, dans le respect des conditions élémentaires de sécurité et de prévention.

Nomination des candidats

A l'issue de cette troisième phase, les candidats seront classés par ordre de mérite établi par la commission et le postes sera proposé au lauréat, sous réserve de son aptitude médicale à exercer les missions confiées et des conditions d'entrée dans la fonction publique (casier judiciaire vierge...). Le lauréat accomplira un stage d'une durée d'un an, à l'issue duquel il pourra être titularisé.

Le poste est à pourvoir **courant décembre 2021**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Bureau de formation concours recrutement

Tel : 01 46 76 87 58/ 01 46 76 88 28 /01 46 76 87 62

Mail : bfcr.bfcr.sgd.driat-if@developpement-durable.gouv.fr